Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education
Educational Research Network for West And Central Africa

Qualité de l'éducation de base au Sénégal : une bibliographie annotée de 1992-2002

R O C A R E – Sénégal

avec le soutien de l'ADEA

Valdiodio NDIAYE
Ndiaye NDOYE-NDIAYE
Fatim BA

Nous soumettons ce travail à l'ADEA avec quelques réserves sur le style de certains résumés et l'espoir d'améliorer la synthèse du Thème 3 pour le Rapport final.

Rapport préliminaire
15 mai 2003
Dakar, Sénégal

AVANT PROPOS

Le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE), créé en 1989 par des chercheurs africains avec le soutien du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'USAID, mène son travail transnational et interdisciplinaire dans un esprit d'intégration régionale. Il cherche à promouvoir l'expertise africaine, une culture de recherche, et le dialogue politique et public sur l'éducation dans son sens le plus large. Tout cet effort vise un changement politique et pratique pour qu'à son tour l'éducation en Afrique s'améliore de façon durable. Le ROCARE s'intéresse à la production et à la diffusion des résultats des chercheurs et des institutions.

Le ROCARE a produit cette bibliographie sur la qualité de l'éducation de base en Afrique centrale et occidentale 1992-2002 avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA). Des équipes nationales de 11 pays membre du ROCARE – Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, et Togo – ont fait un travail de collecte et de revue des documents entre mars et avril 2003 et ont produit des bibliographies nationales. Une synthèse de ces bibliographies a été préparée par M. Pai Obanya depuis le Nigeria où il réside. L'exercice a été abrégé par le temps; la bibliographie n'est donc pas exhaustive quoique indicative.

Les revues cherchent à faire valoir l'expertise africaine dans les processus de développement et de mise en oeuvre des politiques et des programmes et à la mettre à la disposition des chercheurs à travers le monde. Elles couvrent 650 rapports de recherche, rapports gouvernementaux, de mémoires, de thèses, et d'articles publiés entre 1992 à 2002. En effet elles viennent en complément à la première bibliographie produite par le ROCARE, *Négligée et sous-estimée* (Maclure/SARA), qui a inventorié 1076 documents de sept pays membres du ROCARE sur l'état de la recherche en éducation entre 1960 et 1991. L'organisation de la revue actuelle suit quatre catégories définies par l'ADEA dans le contexte de son initiative pour soutenir les pays sub-Sahariennes à relever le défi d'une éducation de qualité pour tous :

- Les réformes pédagogiques et le développement professionnel des enseignants
- La décentralisation et la diversification des systèmes offerts
- La généralisation et la pérennisation des réformes et innovations
- Pertinence de l'éducation : Adaptation des curricula et l'utilisation des langues africaines.

Nous remercions tout particulièrement les membres du ROCARE et les soutiens : les chefs des équipes nationales, les chercheurs et assistants qui ont conduit les revues ainsi que les coordonnateurs nationaux du ROCARE qui ont bien voulu encadrer les équipes ; les institutions nationales qui ont fourni les documents ; Soumaïla Diakité (Comité scientifique régional ROCARE), Dominique Agyeman (Ghana) et Raoul Koné (Côte d'Ivoire) qui ont revu et commenté les termes de référence de l'ADEA pour l'initiative « Le défi de l'apprentissage, » Gilbert Tsafak (Cameroun) et Jean-François Azoh (Côte d'Ivoire) qui ont participé avec la coordonnatrice régionale à la réunion de planning tenu à Paris par l'ADEA en décembre 2002, Laouali Malam Moussa (Niger) qui a exprimé sa disponibilité, et Cheik Oumar Fomba qui a participé à la réunion de planning ADEA en janvier 2003 également à Paris ; Philippe Amévigbé (Togo), Naïm Salami (Bénin), Ernest Ilboudo (Burkina Faso) et Koura Diallo (Mali) qui ont aidé à définir une méthodologie commune de travail ; Maman Saley et Dayo Odukoya qui ont facilité la participation du Niger et de la Nigeria dans leur premier travail transnational avec le ROCARE ; Pulane Lefoka d'ERNESA (Réseau de recherche en éducation pour l'Afrique de l'est et du sud) avec laquelle nous avons discuté de nos approches respectives ; Jean-Michel Labattut et Gilles Forget du CRDI ; Yolande Miller-Grandvaux, Joe Coblentz et Renuka Bery de l'*Academy for Educational Development* ; Deborah Glassman de *Save the Children US* ; Mamadou N'doye, Hamidou Bakary, Charlotte Sedel, Joris Van Bommel, Adriaan Vespoor et nos autres collègues à l'ADEA ainsi que Ramona Konzelmann de l'IIPE ; Mariam Diakité, stagiaire au ROCARE ; et Yves Benett. Et finalement Martial Dembélé (Université de Québec à Montréal), Ministre Ann Thérèse Ndong-Jatta (Gambie), et Ministre Moustafa Sourang (Sénégal) du Conseil d'administration du ROCARE.

Kathryn TOURE
Coordonnateur Régional du ROCARE
May 2003
www.rocare.org

S O M M A I R E

SYNTHESE DE LA BIBLIOGRAPHIE

1. Introduction 4
2. Contexte général de l'éducation au Sénégal 5
3. Les orientations du Plan décennal (PDEF) 7
4. Problématique de la qualité 8
5. Méthodologie pour la revue 9
6. Synthèse de documents revus, par thème 10
7. Conclusion et recommandations 11

BIBLIOGRAHIE ANNOTEE :

Thème 1: **Rénovation pédagogique et la formation des enseignants** / 13
Pedagogical renewal and teacher development

Thème 2: **Décentralisation/Déconcentration et systèmes éducatifs alternatifs** / 30
Decentralization; and diversification of delivery systems

Thème 3: **Généralisation et pérennisation des réformes** / 47
Implementation of basic education reforms and innovations

Thème 4: **Pertinence de l'éducation : Adaptation des curricula et l'utilisation des langues africaines** / 57
Relevance of Education: Adapting curricula and using African languages

SYNTHESE DE LA BIBLIOGRAPHIE

1. INTRODUCTION

Le système éducatif sénégalais est caractérisé historiquement par des phases bien délimitées par des moments forts de ruptures. Pour ne prendre en compte que la période depuis l'indépendance, il est possible de considérer la phase post-indépendance immédiate allant de 1960 à 1970 comme caractérisée par une simple continuation de la conception de l'école qui, dans les colonies, devait être une copie conforme de l'école de la métropole, tant par ses programmes que par ses méthodes. La Loi d'orientation de 1971 va marquer une première timide rupture avec cet état de faits, en introduisant une réforme dans les programmes pour prendre en compte les préoccupations du Sénégal, pays en développement confronté à des problèmes différents de ceux d'un pays industrialisé et développé comme la France. Mais l'Ecole sénégalaise reste profondément élitiste, et le malaise demeure au regard de cette Ecole qui coûte cher et qui ferme ses portes à la grande majorité des enfants en âge de scolarisation. Ce malaise se transforme en crise de plus en plus mal supportée par les principaux partenaires et acteurs du système éducatif : enseignants, élèves, parents d'élèves. La crise marquée par de dures grèves d'enseignants, va se résoudre par la tenue des Etats Généraux de l'Education et de la Formation en 1981. Ces assises qui ont regroupé la plupart des intellectuels qui pouvaient apporter une contribution de qualité à une réflexion approfondie sur le devenir de l'école, durèrent trois jours pendant lesquels des propositions courageuses de rompre avec l'école coloniale élitiste furent faites. Alors la mise en place d'une commission appelée Commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation (CNREF) fut proposée pour rendre opérationnelle ces changements. Après plusieurs années de travail, cette commission déposa ses conclusions sur la table du Gouvernement. Celui-ci, après en avoir pris connaissance, décida de choisir dans ces conclusions celles qu'il estimait applicables. Ce choix aboutit à la Loi d'orientation de 1991. Cependant, malgré le souci d'installer une Ecole sénégalaise qui répond aux aspirations des populations, celle-ci demeure élitiste, coûteuse, fermant encore ses portes à près de la moitié des enfants en âge de scolarisation, notamment les filles dont les effectifs restent très faibles au regard de celui des garçons. Manifestement, il y avait encore de gros efforts à faire. C'est alors que l'idée de recruter un grand nombre d'enseignants qui coûtent très peu au système, afin d'augmenter le taux de scolarisation qui avait tendance à baisser, fit son chemin et cela aboutit au recrutement de Volontaires de l'éducation. En même temps, une campagne de sensibilisation des parents sur la nécessité de scolariser les filles au même titre que les garçons est engagée. Ces actions, qui marquent une volonté du gouvernement sénégalais, rencontrent un écho favorable auprès des partenaires au développement qui décident alors d'apporter un soutien plus important au Système éducatif sénégalais pour lui permettre d'atteindre ses objectifs jugés pertinents. C'est le point de

départ du Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) qui, en ce moment, est l'épine dorsale du Système éducatif dans ses objectifs d'atteindre la scolarisation universelle à l'horizon 2010.

2. CONTEXTE GENERAL

Au cours de la décennie 1992-2002, le Gouvernement du Sénégal a fait de gros efforts pour améliorer la performance du système. Environ 33% du budget national a été consacré à l'éducation. De nombreuses structures d'accueil ont été construites ; des campagnes de mobilisation ont été lancées pour inciter la population à envoyer leurs enfants à l'école, en particulier les filles ; et des mesures de réformes institutionnelles significatives ont été adoptées, notamment la dévolution des compétences en matière d'éducation aux entités élues en 1996, et le transfert des ressources budgétaires directement aux établissements. Malgré ces efforts, seul le taux de scolarisation de l'enseignement élémentaire a progressé. La performance du système demeure généralement en deçà des attentes, en quantité comme en qualité. L'absence d'objectifs stratégiques pour orienter les efforts collectifs et utiliser efficacement les ressources disponibles a été signalée comme étant l'une des causes principales de cette faiblesse.

C'est dans ce contexte qu'en 1999, à travers une démarche participative impliquant tous les partenaires extérieurs et les parties prenantes de la société civile, le Gouvernement adoptait un Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) pour la période 2000-2010. L'objectif principal était d'arriver à la scolarisation universelle au niveau du cycle fondamental, qui couvre les dix (10) premières années à la fin de l'an 2017.

Malgré des progrès assez importants réalisés en matière de scolarisation au niveau primaire (le taux brut est passé de 53% à 69%) au cours de la décennie 1990-2000, le système éducatif souffre de dysfonctionnements au plan des rendements interne et externe. A titre d'exemples :

- La disparité entre l'accès des filles (63%) et celui des garçons (74%) au niveau élémentaire est restée assez importante pendant la même période. Toutefois, le taux d'analphabétisme qui était estimé à environ 73% en 1988 (année du dernier recensement), a reculé considérablement. Il est estimé à environ 52% avec une disparité toujours importante entre les hommes (40%) et les femmes (62%). La couverture éducative est restée faible dans le domaine de la formation professionnelle qui accueille encore aujourd'hui moins de 10% des enfants ayant fréquenté l'école.
- L'éducation préscolaire stagne-t-elle aussi à un niveau marginal dans la mesure où le taux d'accès qui était de 2,3% en 1990, est resté à peu près au même niveau (2,7%) pour l'année 1999-2000.

- Les effectifs de l'enseignement moyen public n'ont connu qu'une légère augmentation, passant de 112.977 en 1997 à 132.575 en 1999/2000. En effet, malgré le nombre important de collèges créés ces trois dernières années, les capacités d'accueil restent encore dérisoires au regard de la croissance de la population scolarisable. Le taux de passage du cours terminal de l'élémentaire vers la première année de l'enseignement moyen est d'environ 30%, enseignements privé et public confondus.

Les conditions d'enseignement et d'apprentissage dans l'enseignement élémentaire et l'enseignement moyen sont peu stimulantes dans la majorité des écoles. Les effectifs pléthoriques en milieu urbain, l'absence de matériel didactique (1 livre de lecture pour 4 élèves et 1 de calcul pour 10 élèves), les problèmes d'organisation défectueuse dans les écoles, l'absence d'eau et de blocs sanitaires, les distances parcourues par les enfants en milieu rural (en moyenne un rayon de 15 km), la malnutrition et les problèmes de santé, la pauvreté et l'analphabétisme des parents, constituent autant de facteurs qui affectent l'efficacité des actions pédagogiques engagées au niveau des écoles.

Il découle de cette situation des taux de redoublement assez élevés (14%) et des taux d'abandon avant le cours terminal de l'élémentaire (CM2) assez inquiétants (6%). Les taux de réussite aux examens de fin d'études primaires qui ont beaucoup évolué ces cinq dernières années (de 29% en 1996 à 46% en 2000), restent encore faibles en comparaison aux performances des autres pays de la sous-région (70% en moyenne). Seuls 77% des enfants qui entrent à l'école élémentaire complètent ce cycle, avec une disparité importante entre filles (69%) et garçons (81%). Dans le cycle moyen, les résultats au Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) (fin du cycle fondamental de 10 ans), restent modestes (56%).

La participation des communautés, et plus spécifiquement des collectivités locales, au fonctionnement de l'école est restée marginale. **LES LOIS SUR LA DECENTRALISATION** qui ont transféré les compétences aux élus locaux et l'existence d'associations de parents d'élèves, n'ont pas encore permis de concrétiser cette forte volonté de rendre l'école à sa communauté et de favoriser son appropriation par les populations bénéficiaires. Le pouvoir de décision, en ce qui concerne les affaires de l'école, est resté presque exclusivement du ressort du gouvernement central et particulièrement des fonctionnaires enseignants.

Les Cellules Ecole-Milieu ainsi que les comités de gestion, conçus et mis en expérimentation pour corriger cette situation, n'ont pu toucher, à l'heure actuelle, qu'un nombre réduit d'écoles. C'est au regard de toutes ces considérations que le Sénégal s'est engagé, dans le cadre de son

programme décennal 2000-2010, à changer le visage du système éducatif, en améliorant ses performances aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif.

3. LES ORIENTATIONS DU PLAN DECENNAL (PDEF)

Le Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF) de 2000-2010 adopté en 1999 a été mis en œuvre depuis janvier 2000. Il se veut en rupture avec une logique de projets grandioses à effets mineurs, et est orienté vers une approche « programme » susceptible d'apporter une amélioration significative des performances du système éducatif. Les principes directeurs qui sous-tendent la nouvelle approche sont :

- Libéralisation de l'offre éducative
- Participation et partenariat efficace et bien coordonné
- Décentralisation/déconcentration renforcée
- Education de qualité pour tous
- Atteinte par tous, des normes de performance les plus élevées
- Gestion transparente et efficace
- Une approche programme planifiée sur un horizon de 10 ans
- Une planification décentralisée ascendante qui a l'école/l'établissement scolaire comme unité de base
- D'organes de gestion plus structurés et plus ouverts sur la base de la politique de décentralisation
- Partenariat multiforme apte à impliquer largement la communauté, la société civile, les partenaires au développement, les élus locaux et le gouvernement
- Dispositif de gestion avec des indicateurs de performance clairs et un mécanisme d'information et de concertation sur les progrès du système éducatif à tous les niveaux
- Contractualisation de certains services avec des opérateurs spécialisés, afin de renforcer l'efficacité des actions et de décharger les structures publiques de certaines tâches opérationnelles
- Recherche d'une plus grande équité à travers un ciblage plus fin des bénéficiaires et la mise en place de mesures d'accompagnement permettant de minimiser les facteurs d'exclusion et d'échec
- Poursuite plus organisée de la réalisation de la qualité à travers la fixation de normes et de standards de gestion, d'enseignement, d'apprentissage et de résultats.

4. PROBLEMATIQUE DE LA QUALITE

Au Sénégal, les problèmes relatifs à la qualité de notre système éducatif sont de plusieurs ordres. Ils sont en rapport avec :

- les difficultés de satisfaire à la demande en éducation par le nombre insuffisant des établissements peu éloignés et pourvus à suffisance de places (accès) ;
- des insuffisances dans la pertinence de nos programmes, dans la qualité de l'encadrement pédagogique du personnel, l'équipement en matériel didactique adapté, le pilotage de nos innovations et dans nos manières de gérer nos réformes(qualité) ;

4.1. Par rapport au renforcement de l'accès :

- une meilleure analyse du contexte, une exploitation plus fine des statistiques en ce qui concerne les données démographiques, la croissance ou le reflux de la demande en éducation ;
- un programme plus ambitieux de construction et de réhabilitation ayant comme finalité de réaliser l'éducation pour tous et de faire disparaître les disparités régionales ;
- une meilleure combinaison des écoles à cycles complets, des classes à double flux, des écoles communautaires de base en vue de réaliser une meilleure maîtrise du TBS et d'offrir une chance de formation de base à tous les garçons et filles de 3 à 15 ans ;
- une croissance régulière dans le recrutement du personnel, quel que soit le circuit de formation suivi par le futur enseignant (EFI, Volontaires de l'Education, Spécialistes du non formel), toutes choses devant avoir pour effet la disparition des phénomènes de stagnation ou d'évolution en dents de scie du taux de scolarisation ;
- des moyens de fournir aux élèves et aux enseignants des supports didactiques suffisants ;
- le développement de l'enseignement privé, partie contractante dans la poursuite des objectifs quantitatifs et qualitatifs de tous les niveaux d'études et de formation générale et professionnelle ;

4.2. Par rapport à la qualité :

- définition d'un nouveau cadre conceptuel qui renforce la pédagogie par objectifs (PPO) avec une insistance sur des compétences fondamentales par étapes et terminales ;
- élaboration sous la forme de Plans d'opérations de politiques éducatives correspondant aux composants suivantes qui sont co-substantielles au curriculum ;
- meilleure formation initiale et continue des maîtres dans les EFI, les Centres de formation de Volontaires, les Pôles régionaux de formation continue ;
- définition de stratégies de lutte contre les situations d'insuffisance de prérequis, de non maîtrise dans les apprentissages, de croisade contre les déficits observés dans les connaissances instrumentales ;

- utilisation mieux contrôlée des processus actifs d'éducation dans les classes en vue de la réduction des redoublements et des échecs ;
- utilisation de manuels adaptés et conçus en fonction des nouveaux contenus-apprentissages regroupés en domaines et sous-domaines ;
- limitation des effectifs que le nombre d'élèves soit tel que le maître puisse les connaître tous et traiter chacun d'eux comme un sujet qui a ses capacités et ses limites, ses marques et faiblesses, son rythme propre d'acquisitions ;
- transformation de la classe en un espace d'échanges et de communication de l'école en point de rencontre entre les apprentissages et expériences acquises dans la vie courante. Sous ce rapport, il est noté que les enseignants du formel et du non formel, les actifs dans les domaines de la culture, dans les mouvements de jeunesse et de femmes, se rencontrent souvent pour s'accorder sur la constitution des équipes pédagogiques, l'évaluation de l'impact de l'école sur la manière de vivre des populations et les stratégies de révolution des élèves dans leur milieu ;
- mise en place des PDE (Projet du développement des écoles), de CEM (Cellules Ecole-Milieu), de PDDE (Programme départemental de développement des écoles), des PRDE (Programme régional de développement des écoles) ;
- création d'antennes régionales d'un Comité national des programmes chargé de veiller sur l'implantation et la consolidation des réformes en général et sur l'adaptation des pédagogies aux réalités locales en particulier (notion de flexibilité) ;
- développement de modules de formation en matière d'évaluation formative et sommative dans les programmes (les EFI, de formation de V.E., Contractuels et Inspecteurs) en vue de mobiliser davantage les enseignants et les inspecteurs autour d'objectifs plus exigeants en matière de réussite et de capacité des jeunes et des alphabétisés à investir dans leur milieu les acquis de l'éducation.

Les Nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTICs) avec l'enseignement à distance, autorisent un accroissement de la qualité et de l'accès. Des expériences sont encours à l'Ecole normale supérieure dont les plus remarquables sont CAERENAD et REFORMA, le RESAFAD et le GEEP.

5. METHODOLOGIE

Le qualité se définit en termes de profits tirés par l'apprenant de ses apprentissages dans les domaines du formel (savoir-faire), des comportements en tant qu'individu ou membre de groupes sociaux (savoir-être).

Il convient, pour apprécier la qualité de l'enseignement, de mesurer le rôle que joue le maître dans les résultats observés, les conditions de travail de l'école et de l'enseignant, les initiatives ou les contraintes relatives aux locaux, aux effectifs, aux équipements, aux programmes. La qualité s'apprécie sous l'angle de performances au-dessus de la moyenne et constantes dans leur niveau élevé. Les retards, les redoublements et les échecs aux examens sont des facteurs de mauvais rendements.

De nombreux documents ont pu être répertoriés. Pour l'essentiel comme la question de la qualité est une question relativement récente, l'accent a été mis d'abord sur l'accès des documents apparaissant seulement avec la fin du PDRH2 et plus spécifiquement dans le contexte de la préparation du PDEF, c'est-à-dire en 1997-1998. LA QUALITE TRAVERSE LE PDEF de part en part.

Le Département de sociologie de l'Université Cheikh Anta Diop ainsi que les études en psychologie offrent peu d'informations ayant rapport au thème de la qualité en éducation. Ce n'est pas leur centre d'intérêt …

A l'ENS, les mémoires de fin de stage et de IIIè cycle DEA n'abordent la question que depuis peu. Il faudra attendre encore pour avoir du matériau moins « théorique ». Il faut garder quelques informations générales. C'est pourquoi les documents mis à contribution dans cette étude sont ESSENTIELLEMENT d'origine du PDEF qui a introduit de façon massive cette notion de qualité.

6. SYNTHESE DES DOCUMENTS PAR THEME

La sélection opérée après le Draft 1 a donné les résultats suivants :

THEME 1 : Rénovation pédagogique et la formation des enseignants

Les documents sont constitués de rapports techniques, de notes d'organismes partenaires (Banque mondiale, Unicef, Unesco/Breda, Coopération française, Coopération canadienne, etc.), d'articles de revues consacrées aux questions d'éducation.

Nous avons pu recenser des documents en rapport avec l'introduction d'innovations pédagogiques et la formation des enseignants qui ont cours dans les EFI et l'ENS. La question de formation des enseignants tourne autour de la formation des volontaires au niveau des EFI et des vacataires au niveau de l'ENS.

THEME 2 : Décentralisation/Déconcentration et systèmes éducatifs alternatifs
Au plan institutionnel, la loi 96-07 du 22 mars 1996 et le décret n° 99-1136 du 27 décembre 1996 relatif au transfert de compétences aux régions, communes et communautés rurales organisent une décentralisation/déconcentration du système éducatif. La création d'Inspections d'académie, une par région a consacré une plus grande autonomie des régions. Quant aux IDEN, ils verront leurs compétences renforcées au niveau des départements. La Direction d'école devient une entité plus autonome avec les Projets d'école.

La décentralisation avec la maîtrise d'ouvrage déléguée Opérateurs en Alphabétisation dans l'éducation de base non formelle, le Faire-faire a permis un accroissement de la qualité, de même que la production de matériels didactiques, particulièrement l'impression d'ouvrages en langues nationales dans les six (6) langues codifiées.

Les activités de décentralisation sont mises en œuvre par la DAEB, la DPLN, le PAPA – Programme d'appui au Projet d'alphabétisation- et le PAPF. Des ONG comme TOSTAN, ADEF/AFRIQUE et le ROCARE ont particulièrement appuyé et observé la participation communautaire dans les ECB et autres expériences. La question de la décentralisation alternative est aujourd'hui centrale dans le fonctionnement du système éducatif sénégalais.

THEME 3 : Généralisation et pérennisation des réformes et innovations
Ce thème est d'actualité à l'égard et objectifs de l'EPT. Des documents de stratégie indiquent les voies à suivre.

THEME 4 : Pertinence de l'éducation : adaptation des curricula et utilisation des langues africaines
A notre avis la pertinence est cruciale. Elle implique une approche novatrice visant la prise en compte plus accrue des femmes, adultes, défavorisés sur la révision des curriculum induisant une plus grande introduction des langues nationales dans l'enseignement. La pertinence est le passage obligé pour former des citoyens responsables, capables de participer à la construction des sociétés modernes. On peut dire également qu'un curriculum adapté appelle une rupture avec l'école post-coloniale qui avait d'autres finalités. Une documentation abondante est mise à profit. La **pertinence doit être un puissant levier contre la PAUVRETE et le SIDA.**

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les grandes orientations suivantes se dégagent : Le système évolue beaucoup ces dernières années. De plus en plus, les préoccupations des populations sont prises en compte. Leur

implication comme acteurs de premier plan se fait de plus en plus sentir. Dans tous les projets élaborés, s'observent des orientations centrées sur les problèmes nationaux : disparité, genre, VIH/SIDA, pauvreté, abandon, redoublements, échecs, etc. Deux éléments de recommandation et une suggestion ressortent de cette rapide analyse :

- Prendre en compte à la fois les problèmes d'accès et les problèmes de qualité qui ne doivent pas être dissociés.
- Entreprendre de façon plus systématique des études relatives à la question de la QUALITE qui, bien que nouvelle, demeure une des entrées, sinon l'entrée principale par laquelle se résoudre de façon systémique la question de la pertinence de l'école sénégalaise.
- De ce qui précède, il ressort qu'il serait nécessaire de créer une structure, un centre de pilotage de la Qualité qui englobe aussi bien l'accès que l'équité. Le ROCARE est bien indiqué vu son indépendance pour jouer un rôle de **centre de veille, de documentation sur la qualité**.

THEME 1 :
RENOVATION PEDAGOGIQUE ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

1.1. **Auteur :**	Ministère de l'éducation / INEADE
Titre :	Etude sur les pratiques évaluatives des maîtres dans l'enseignement élémentaire au Sénégal
Type de document :	Etude
Source :	INEADE
Date :	2003
Nombre de pages :	15

Objectif :	L'étude vise les objectifs suivants : • Faire l'inventaire des pratiques évaluatives des maîtres au niveau des principes, des démarches, des outils ; • Analyser les pratiques en référence aux exigences de fidélité et de validité des épreuves d'une part, et par rapport aux démarches d'évaluation formative d'autre part ; • Proposer des domaines où il importe d'opérer des correctifs de sorte à développer une véritable culture de l'évaluation chez les enseignants.
Méthodologie :	Enquête.
Résultats et conclusions :	Globalement et tous corps confondus, le niveau d'information concernant l'évaluation se révèle être moyen : 53,6% pour le personnel d'encadrement (Inspecteurs de l'Education, Directeurs d'Ecole de Formation…). 52,7% pour les directeurs et maîtres. Un pourcentage élevé de personnes semble encore penser que l'information n'est pas satisfaisante : 46,4% pour l'encadrement ; 39,6% pour les directeurs d'école et les maîtres.
Recommandations :	Il importe dans la perspective de rénovation du système d'évaluation, de penser à rénover au préalable ou parallèlement, le système des examens et concours, dans la mesure où explicitement ou implicitement, il est le référentiel des stratégies d'enseignement-apprentissage. Dans ce sens, il est particulièrement important d'exploiter l'opportunité qu'offre le PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT ET DES RESULTATS SCOLAIRES (PAQERS) pour asseoir une véritable culture de l'évaluation et refonder le système des examens et concours en conformité avec les exigences de qualité pour tous.

1.2. **Auteur :**	CEPEC International
Titre :	Dossier n° 3 : Définition d'un cadre de formation des concepteurs et des gestionnaires du curriculum
Type de document :	Dossier Formation
Source :	Ministère de l'éducation
Date :	2003
Nombre de pages :	43

Objectif :	La question de l'entrée par les compétences demande aux enfants d'être des acteurs de leurs apprentissages. On ne leur demande plus d'être des interprètes d'une pièce écrite pour eux, mais réellement les acteurs d'une pièce qu'ils construisent avec l'enseignant. L'enseignant n'est plus la seule face à cette nouvelle réforme où les leviers sont : (i) le travail d'équipe : on n'est plus seul dans sa classe à faire « ce qu'on a prévu de faire » ; et (ii) un référentiel commun des heures de concentration.
Méthodologie :	On ne peut pas demander aux enseignants de mettre en place l'entrée par les compétences dans leurs classes s'il n'y a pas de formation.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	

1.3. **Auteur :**	Ministère de l'éducation
Titre :	Diagnostic des sexistes en situation enseignement-apprentissage-formation initiale et continue
Type de document :	Rapport
Source :	Ministère de l'éducation
Date :	1977
Nombre de pages :	70

Objectif :	Etre fixe sur les stéréotypes sexistes des maîtresses et des maîtres. Faire un diagnostic de la qualité de l'enseignement relativement au degré de prise en compte de l'approche genre en formation initiale.
Méthodologie :	Grille d'observations, analyse des éléments de focus groupe.
Résultats et conclusions :	Le phénomène sexisme se retrouve aussi bien en formation initiale qu'en formation continue.
Recommandations :	Etudes complémentaires à faire insister sur l'approche genre.

. **Auteur :**	Ministère de l'éducation
Titre :	TDR Etude de cas : politique nationale de formation de recrutement et de rétention des enseignants
Type de document :	TDR préparation étude
Source :	Ecole normale supérieure
Date :	2000
Nombre de pages :	3

Objectif :	(i) Préparer document participation du Sénégal à la Conférence régionale sur les politiques de formation, de recrutement et de rétention des enseignants à tous les niveaux du système éducatif en Afrique. (ii) Préparer la participation du Sénégal à la Conférence régionale.
Méthodologie :	(i) Formation initiale Analyse des politiques : contenu des politiques, stratégies/-mécanismes de mise en œuvre, réalisations, atouts et faiblesses. Evolution des structures et des programmes de formation. Politiques actuelles : contenu des politiques, pertinence, contraintes/problèmes/limites prévisibles, perspectives. (ii) Formation continue et recyclages Politiques passées et actuelles : contenu et priorités des politiques, réalisations, problèmes et perspectives. Programmes mis en œuvre/pertinence, atouts et faiblesses. (iii) Programme de recyclage destiné à un grand nombre d'enseignants
Résultats et conclusions :	Le développement rapide du système éducatif, notamment au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, a contraint les autorités à recruter des enseignants qui n'ont pas les qualifications requises pour le cours qu'ils dispensent. Cette situation a largement contribué à la baisse de la qualité de l'éducation dans ces pays. Depuis quelques années, le Sénégal essaie de remédier à cette situation, notamment en organisant des recyclages de ces enseignants, à travers l'utilisation des technologies de l'éducation et l'enseignement ouvert et à distance.
Recommandations :	Renforcer les compétences et les qualifications des enseignants, notamment en adaptant la formation des enseignants et les méthodes d'enseignement aux changements que connaît le processus d'enseignement/apprentissage dans le contexte social actuel caractérisé par une évolution rapide des connaissances et des technologies. Répondre efficacement aux exigences des programmes de recyclage des grands groupes à travers l'utilisation des technologies de l'éducation et l'enseignement ouvert et à distance. Promouvoir les conditions de service des enseignants.

1.5. **Auteur :**	Tamsir SAMB
Titre :	Point sur les innovations dans les écoles pilotes
Type de document :	Article – Cahiers de la Réforme n° 1/Juin 94
Source :	Revue
Date :	Juin 1994
Nombre de pages :	14

Objectif :	Le PDRH 2 avait pour objectifs entre autres : (i) Optimiser les Ressources Humaines disponibles au sein du Ministère de l'éducation ; (ii) Rationaliser au mieux les structures scolaires et leur mode de gestion ; (iii) Maximiser par ce moyen les rendements internes et externes du système d'éducation au Sénégal ; et (iv) Rendre compte des acquis de la Réforme aux plans pédagogique, organisationnel et institutionnel.
Méthodologie :	
Résultats et conclusions :	12 ans après les EGEF, la Réforme n'a pas réussi à implanter significativement dans les structures scolaires. Les innovations préconisées doivent être expérimentées et évaluées avant toute généralisation. A titre d'exemple, l'expérimentation des nouveaux programmes est encore timide au niveau du moyen secondaire, hypothéquant les efforts consentis au niveau de l'élémentaire.
Recommandations :	Stabiliser la terminologie et l'investir dans la tragique de la classe. Expérimenter les innovations majeures comme l'intégration enseignement-production, Ecole-Milieu, organisation coopérative de l'école.

1.6. **Auteur :**	Gora KANE, Directeur EFI Thiès
Titre :	La réforme des écoles de formation : enjeux et perspectives
Type de document :	Article
Source :	Revue « Au cœur de l'école »
Date :	Septembre 2001
Nombre de pages :	14

Objectif :	Réfléchir sur une amélioration de la formation des EFI afin qu'ils puissent relever le défi suivant : former plus et former mieux.
Méthodologie :	
Limites :	Pas de statistiques.
Résultats et conclusions :	Il est essentiel, pour garantir le succès de l'activité de formation, de transformer les conditions de travail et de fonctionnement des EFI.
Recommandations :	Efforts à faire sur : (i) les ressources documentaires qui sont rares ; (ii) les moyens pédagogiques (audiovisuel et reprographie) ; (iii) des moyens technologiques accrus, afin de permettre aux EFI de participer aux nombreux réseaux électriques d'échanges ; (iv) la participation des EFI dans les réseaux internationaux qui permet un renforcement des capacités d'intervention des formateurs ; et (v) priorités (premières rencontres des responsables d'établissements) : IIRCA (Institut international de renforcement des capacités), UNESCO, REFORMA, WORLDINK, GLOBE.

1.7. **Auteur :**	D.E.E.
Titre :	La main à la pâte au Sénégal (LAMAP)
Type de document :	Revue
Source :	Article
Date :	2001
Nombre de pages :	13

Objectif :	(i) Montrer les activités menées dans les classes pour amener les élèves à observer et manipuler des objets du milieu ; et (ii) Rechercher des explications aux phénomènes simples accessibles à leur niveau.
Méthodologie :	La stratégie retient une préparation collective pour chaque niveau avec l'appui d'un conseiller pédagogique de sciences pour préciser les contenus et permettre l'élaboration d'une fiche.
Limites :	(i) Les gros effectifs, obstacle à la manipulation, essentielle dans la démarche ; (ii) L'absence dans les écoles d'un espace pour les activités scientifiques ; (iii) Le déficit de références didactiques ; (iv) Les problèmes de répartitions mensuelles ; (v) L'élaboration des fiches ; (vi) La conduite des expériences ; et (vii) La gestion du cahier d'expériences et les procédures d'évaluation.
Résultats et conclusions :	Au total, les essais de mise en œuvre de « Lamap » donnent un souffle nouveau à l'enseignement des sciences à l'école élémentaire. Aujourd'hui, dans le site d'essai, la démarche semble clairement identifiée et une démultiplication fondée essentiellement sur les apports du milieu est possible au niveau des instituteurs.
Recommandations :	(i) Information entre les niveaux ; (ii) Mise en place d'une équipe technique nationale et des équipes techniques locales ; (iii) Implication des familles ; (iv) Constitution d'une banque de matériels et fiches guides ; (v) Confection de matériels didactiques ; (vi) Formation des maîtres ; et (vii) Généralisation de l'opération Lamap.

1.8. **Auteur :**	SOW P. P.
Titre :	Le cahier des charges
Type de document :	Document technique
Source :	Ministère de l'éducation/DEE
Date :	1997
Nombre de pages :	

Objectif :	(i) Individualiser les responsabilités en valorisant la responsabilité collective ; (ii) Référentiel de comportements ; (iii) Une prise en charge plus effective de l'encadrement des enseignants par les Directeurs, une meilleure mobilisation, une planification des activités scolaires, une amélioration constante des performances des apprenants ; (iv) Affirmer le leadership du Directeur ; et (v) Impliquer la communauté par la présence des parents dans le comité de gestion.
Méthodologie :	
Limites :	Réceptacle de directives venues du niveau central.
Résultats et conclusions :	Le cahier des charges ne doit jamais être une mesure administrative qui dicte des comportements aux acteurs, mais un ensemble de modalités de réalisation d'une vision partagée avec les différents partenaires.
Recommandations :	(i) Nécessité d'avoir un outil de pilotage des écoles et du système ; (ii) Œuvrer en vue d'une plus grande appropriation des facteurs organisationnels par les acteurs ; et (iii) Poursuivre la médiatisation, la « semaine de l'école de base » notamment.

1.9. **Auteur :**	CAERENAD
Titre :	Cours de psychopédagogie (enseignement à distance)
Type de document :	Cahier d'étude
Source :	CAERENAD
Date :	Janvier 2002
Nombre de pages :	11

Objectif :	Formation des vacataires à l'Ecole normale supérieure de Dakar
Méthodologie :	Deux parties : Partie 1 : Informations générales, et Partie 2 : Les activités d'apprentissage.
Résultats et conclusions :	Ces formateurs ont terminé une partie de la formation pendant 45 jours.
Recommandations :	Le reste de la formation doit se faire en partie en enseignement à distance et en partie par des visites sur le terrain.

1.10. **Auteur :**	Ministère de l'éducation
Titre :	Evaluation du recrutement 2002/2003
Type de document :	Rapport
Source :	DRH/Ministère de l'éducation
Date :	
Nombre de pages :	5

Objectif :	3854 enseignants « craie en main » contre 2980 en 2001/2002 soit 29,3% vont réduire les déficits avérés à travers la carte scolaire en maîtres et professeurs. Le document (rapport) traduit en statistiques les efforts en matière de recrutement en personnels enseignants du Ministère de l'éducation. Il décèle les contraintes majeures liées au recrutement. Le recrutement concerne : (i) les vacataires, (ii) les sortants de l'ENS, (iii) les professeurs de l'ENSEPT, (iv) les sortants des EFI, (v) et les professeurs et maîtres d'économie familiale, et (vi) les professeurs et maîtres d'éducation physique et les vacataires. 83% des agents recrutés sont issus de la contractualisation. L'ambition d'améliorer le TPS, dans le secteur requiert une utilisation massive de contractuels.
Méthodologie :	
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	

1.11. **Auteur** :	FSNC/INEADE/ME
Titre :	SNERS
Type de document :	Revue
Source :	Processus n° 1
Date :	1996
Nombre de pages :	12

Objectif :	Mise en place d'un système national pour évaluer l'efficacité de l'enseignement élémentaire en terme de connaissances acquises par les élèves. Le SNERS I est né dans le cadre du PDRH2. Le SNERS II : Il s'agissait, à côté de PSSEC de (i) suivre le progrès du système dans le temps ; (ii) fournir un feedback continu aux programmes de formation des maîtres ; (iii) faire une comparaison du rendement scolaire des classes à double flux, des classes multigrades et des classes pilotes par rapport aux classes traditionnelles ; (iv) identifier les caractéristiques des élèves, des écoles et des maîtres qui contribuent à un meilleur rendement scolaire ; et (v) évaluer l'efficacité des investissements du PDRH2.
Méthodologie :	Développement d'épreuves pour mesurer le savoir et le savoir-faire des élèves dans 3 sujets de base (français, mathématiques, et sciences). Le CP et le CM1 seront couvert par le PASEC.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	(i) Création de base de données nationales ; (ii) Formation à la rédaction des objectifs de performance, à la confection des articles de textes et au développement des questionnaires d'enquête ; (iii) Confection d'épreuves.

1.12. **Auteur** : FSUC/INEADE/ME
Titre : LES MANUELS SCOLAIRES
Type de document : Revue
Source : Processus n° 1
Date : 1996
Nombre de pages : 12

Objectif : Elaborer une politique éditoriale visant les objectifs suivants : (i) Elaboration par des nationaux de manuels pédagogiquement et culturellement adaptés à nos réalités ; (ii) Couvrir tous les besoins de l'école élémentaire sur la base du ratio 1 élève/1 livre avant l'an 2000 ; (iii) Etendre l'implantation des innovations pédagogiques qui participent de la stratégie de mise en œuvre de l'école nouvelle des EGEF ; et (iv) Constituer progressivement un patrimoine susceptible de garantir le niveau de l'enseignement, en particulier l'enseignement élémentaire.

Méthodologie :

Résultats et conclusions :

Recommandations : A partir du PDEF, compte tenu des difficultés liées à la conception des manuels et à l'exécution des marchés (cf. Expérience éditoriale du Projet Education IV), toutes les opérations de recrutement d'auteurs, de rédaction, d'illustrations des ouvrages, mise en forme et conception graphique, impression et distribution seront contractualisées.

1.13. **Auteur** :	Bassirou MAR/IDEN MBOUR
Titre :	Projets d'écoles/PEES
Type de document :	Synthèse
Source :	Bulletin de liaison de l'école de base sénégalaise
Date :	2001
Nombre de pages :	24

Objectif :	Conformément au Plan d'action de la sous-composante « Projets d'école » du PDEF, les activités des Projets des écoles de la zone PEES ont été reformulées ; Un format consensuel a été trouvé. Introduction, analyse de situation, priorités, objectifs ou compétences, plan d'action, dispositif de suivi-évaluation, budgétisation, conclusion. Tout projet sera soumis à la nécessaire articulation aux apprentissages, à l'amélioration de la qualité et la gestion. Un montage de compétences chez les élèves et la gestion pédagogique constituent les meilleures conditions d'éligibilité à un financement du PEES.
Méthodologie :	ZONE PEES (Dakar, Thiès, Fatick, Ziguinchor, Kolda)
Limites :	Gestion et exécution des plans d'action.
Résultats et conclusions :	Renouvellement des acquis, des démarches et des approches.
Recommandations :	Réalisme et efficacité doivent prévaloir pour une promotion dynamique des projets de développement du système éducatif.

1.14. **Auteur** :	Document officiel
Titre :	Suivi permanent des acquis scolaires
Type de document :	Document technique
Source :	Document ME/DPRE
Date :	2001
Nombre de pages :	2

Objectif :	L'étude complémentaire du contexte et des facteurs qualité a réaffirmé l'importance : (i) d'une attitude positive des familles et de l'élève vis-à-vis de l'école ; (ii) d'un environnement lettré (livres et bibliothèques, journaux, jeux éducatifs, et autres ressources…) ; (iii) d'une réelle pédagogie active, centrée sur l'intérêt de l'apprenant (enquêtes, découvertes guidées, résolution de problèmes…) ; (iv)d'une évaluation formative à partir d'une pédagogie de la maîtrise (seuil d'exigence allant au-delà de la simple « moyenne ») ; (v) d'un accompagnement aux élèves en difficulté et d'un soutien à l'apprentissage ; (vi) du rôle du directeur ; et (vii) de l'intégration dans la formation initiale et continue du quotidien de la classe, des besoins réels des enseignants et de contenus pédagogiques actualisés (cf. curriculum).
Méthodologie :	Recherche documentaire.
Résultats et conclusions :	Les résultats au Sénégal. L'enquête MLA a mis en évidence : (i) que les performances des élèves étaient très faibles dans les disciplines instrumentales que sont le français et les mathématiques (notamment en lecture-compréhension, expression écrite et résolution de problèmes), ainsi que dans les compétences en vie courante ; et (ii) que d'une manière générale, l'école sénégalaise est caractérisée par un rendement très insuffisant, un déchet scolaire massif et une grande disparité au plan national.
Recommandations :	Quelques recommandations relatives aux facteurs Qualité déterminants : (A) sur les curricula et la formation des maîtres : (i) La priorité doit être donnée aux méthodes pédagogiques actives, à la maîtrise des niveaux, des domaines et des progressions, à la gestion du temps, aux démarches et supports diversifiés, aux épreuves standardisées. (ii) A l'heure de la mise à l'essai des nouveaux livrets horaires programmes, il est urgent en effet d'utiliser l'opportunité du développement du curriculum pour changer de paradigme d'évaluation, en visant des niveaux de maîtrise de l'ordre de 70 à 80% de réussite (cf. référence internationale) et en intégrant les résultats, dans une perspective réellement formative, au processus d'enseignement-apprentissage dans chaque école. Formation initiale et continue doivent être recentrées sur les éléments ci-dessus, à partir d'un recrutement des maîtres à un niveau jugé optimal.

(B) Sur la gestion des écoles et la réduction des disparités : (i) définir un profil professionnel du directeur et des critères de nomination autour d'un référentiel de compétences et intégrer au cahier des charges indicateurs de suivi. (ii) Améliorer les conditions de travail (locaux et équipement de base, électricité, manuels, matériel didactique, ouvrages et guides pédagogiques pour le maître…) et conditions sanitaires des écoles, notamment rurales ; promouvoir l'implantation de bibliothèques et cantines scolaires. (iii) Améliorer le ratio personnels d'encadrement-enseignants. Et (iv) Capitaliser les expériences de gestion qualitative et d'organisation pédagogique efficace (y compris rencontres et animations pédagogiques, pédagogie des grands groupes et appui spécifique aux filles, préscolaire) et d'implication des parents et autres acteurs (PRDE, PDDE et projets d'écoles).

1.15. **Auteur** :	Fatou Binetou DIALLO
Titre :	Ecole normale des institutrices de Rufisque ou la Formation d'élite féminine en AOF
Type de document :	Mémoire
Source :	Documentation ORGENS
Date :	2000
Nombre de pages :	513

Objectif :	Ce mémoire décrit l'Ecole normale des jeunes filles. Il met en relief les causes pour lesquelles le colonisateur s'est intéressé à la scolarisation, d'abord des garçons qui avaient pour mission d'influencer les populations indigènes. Mais une fois sortie de l'école, cette élite africaine était confrontée à beaucoup de difficultés et finissent par retournée vers leurs traditions. Alors ils se rendirent compte qu'ils ont fait en Afrique des unités éclairées et non des foyers éclairés. Pour toucher les foyers indigènes, les femmes étaient incontournables pour plusieurs raisons : « Un garçon à l'école est une unité gagnée, mais une fille à l'école, c'est une multipliée par le nombre d'enfants qu'elle aura » mais plus même avec la famille élargie.
Méthodologie :	Recherche.
Résultats et conclusions :	Prise de conscience sur la scolarisation des filles.
Recommandations :	Formation en approche genre.

THEME 2 :
DECENTRALISATION / DECONCENTRATION
ET SYSTEMES EDUCATIFS ALTERNATIFS

2.1. **Auteur** :	Ministère de l'éducation nationale - Direction de l'enseignement élémentaire
Titre :	5è Semaine nationale de l'Ecole de base, Education de base et décentralisation
Type de document :	Document de travail
Source :	Ministère de l'éducation nationale
Date :	2001
Nombre de pages :	18

Objectif :	(i) Créer un esprit identitaire au niveau de chaque école ; (ii) Consolider les relations entre l'école et la Communauté- Promouvoir des programmes annuels de développement de l'école de base ; (iii) Ouvrir l'école à la communauté à travers ses performances multiples ; et (iv) Mobiliser des ressources pour améliorer le cadre.
Méthodologie :	
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Une région sera choisie annuellement pour servir de vitrine nationale ; un appui lui sera consacré dans le domaine médiatique. Les partenaires (ONG, ASC, Syndicats, APE, GPE…) seront étroitement associés durant tout le processus à l'organisation de la semaine de l'école.

2.2. **Auteur** : Ministère de l'éducation
Titre : Textes de loi de la décentralisation : Loi n° 96-07 du 22 mars 1996 et Décret n°99-1136 du 27 décembre 1999 relatifs au transfert des compétences aux régions, communes, et communautés rurales
Type de document : Document de travail
Source : M.E. (DPRE)
Nombre de pages :

Objectif : Mise en place de référentiel juridico-administratif.

REGION : Elle participe à l'élaboration de la carte scolaire nationale (art.4), à l'acquisition des manuels et fournitures (art.8) et à l'administration des lycées et collèges (art.9). Elle assure l'équipement, l'entretien et la maintenance des lycées et collèges. (Art. 5). Elle intervient sous plusieurs formes dans la gestion du sous-système à travers les compétences dévolues au Conseil régional qui attribue des bourses et des aides scolaires (art.7), élabore et exécute le Plan régional d'élimination de l'analphabétisme.

Délivre les autorisations d'exercer (art. 16) comme opérateurs en alphabétisation.

Assure les ressources nécessaires à la campagne d'alphabétisation (art. 17).

Etablit la carte linguistique régionale (art. 18).

Décide des orientations en matière d'instruction dans les Langues nationales (art. 19).

Traite des problèmes d'éducation en Langues nationales.

COMMUNE

Elle a autorité sur les écoles élémentaires et le cycle préscolaire. Il découle de ce pouvoir que le Conseil municipal :

Délibère sur les besoins en équipements, entretien préventif et en maintenance dans les écoles primaires et les établissements préscolaires de la commune (art. 33).

Recrute le personnel d'appui de ces structures éducatives (art. 34)

Alloue des bourses et des aides scolaires (art. 34)

Participe à l'acquisition des manuels et fournitures (art. 36).

Le Maire est membre de droit des structures de concertation et de dialogue des lycées et collèges de sa Commune (Conseil de gestion et de perfectionnement).

Il doit jouer un rôle prépondérant dans le domaine de l'alphabétisation au terme des articles 38, 40, 43, 46, 46 et 48.

COMMUNAUTE RURALE

Elle intervient sous le couvert du Conseil régional et du Conseil rural pour : Délibérer sur les besoins des écoles et établissements préscolaires (art. 58) ; Intervenir comme membre de droit du Comité de gestion des lycées et collèges (art. 59).

Aux termes des articles 60 à 66, elle agit dans les domaines de l'alphabétisation, de la création d'infrastructures, mobilisation des ressources.

2.3. **Auteur** : ROCARE-Sénégal
Titre : Analyse des effets de la participation communautaire sur la qualité de l'enseignement
Type de document : Document de travail
Source : ROCARE
Date : 1998
Nombre de pages : 38

Objectif : Analyser la participation communautaire.
Méthodologie : Enquêtes sur le terrain.
Limites : Financement par l'Etat et appui des ONG.
Résultats et conclusions : Ce sont :

- L'Etat se tourne vers les populations pour améliorer le système éducatif.
- Il faut renforcer le rôle de la communauté dans la prise de décision en matière d'éducation.
- L'analyse quantitative et qualitative s'ajoute à l'insuffisance des matériaux éducatifs.

Recommandations :

2.4. **Auteur** :	ENDA-GRAF Sahel
Titre :	Pauvreté, décentralisation et changement social : éléments pour la reconstruction d'une société politique
Type de document :	Document de travail
Source :	ENDA
Date :	1999
Nombre de pages :	174

Objectif :	La décentralisation est proposée dans le cadre plus large de la démocratisation et de la recherche d'une plus grande participation des populations à la gestion de la cité. Dans les premières années de sa création, ENDA GRAF a fonctionné essentiellement comme un relais du système de l'aide et s'est présenté comme une structure d'exécution des projets dans une logique d'intervention sectorielle et mécanique pour les pauvres. La décentralisation est un outil privilégié pour neutraliser les mécanismes qui créent et généralisent la pauvreté, en permettant aux populations de décider et de contrôler leurs ressources vitales, en libérant la créativité qui dort en chaque personne et chaque groupe, en permettant à tous de prendre leurs distances vis-à-vis des idées reçues et des modèles hérités ou imposés.
Méthodologie :	
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Considérer la décentralisation comme un ensemble de processus d'expérimentation sociale et politique, les populations peuvent reconnaître leurs capacités de créativité et construire leurs sociétés.

2.5. **Auteur** : MBODJI H., RAMOS F. et GUEYE D.
Titre : Casamance : dimension femme à travers vingt ans de conflit armé
Type de document : Réseau femme et développement
Source : ANAFA, Réseau Droits humains
Date : 2002
Nombre de pages :

Objectif : L'objectif est de contribuer par la formation et l'éducation au développement durable et solidaire des populations au Sénégal.
Etude de l'ANAFA sur la place et le rôle des femmes dans le conflit casamançais.

Méthodologie : Etude par phase : Trois phases ont été identifiées pour expliquer l'implication des femmes dans le conflit (1982-1989 ; 1990-1996 ; 1997-2001). Conscientisation et sensibilisation.

Résultats et conclusions : Aide attendue des femmes sensibilisées à la résolution du conflit casamançais.

Recommandations :

2.6. **Auteur** :	Fondation Paul Gérin-Lajoie
Titre :	Guide de mobilisation sociale
Type de document :	Cahier didactique
Source :	Inspection d'académie de Saint-Louis
Date :	1997
Nombre de pages :	60

Objectif :	Produire dans le cadre du PDRH un document qui permette une participation accrue des membres de la Cellule Ecole-Milieu des écoles de Saint-Louis, appuyées par le PAES –Programme d'appui aux écoles de Saint-Louis.
Méthodologie :	Recherche participative, Observations, Enquêtes, Interviews, Cibles APE, IDEN, Directeurs, Elèves.
Résultats et conclusions :	Document indique comment organiser la prise en charge de la Cellule en vue d'une plus grande contribution à la mise en œuvre de la Réforme.
Recommandations :	Comprendre la place de la mobilisation sociale dans la Réforme, les aspects de la participation communautaire et la planification. Une bonne formation des populations est nécessaire.

2.7. **Auteur** :	Gouvernement du Sénégal / Unicef
Titre :	Plan d'opérations de coopération en faveur des enfants et des femmes au Sénégal
Type de document :	Plan-Cadre
Source :	UNICEF
Date :	2001
Nombre de pages :	p. 157 et suivantes

Objectif :	L'information, la mobilisation sociale et la participation communautaire interviennent dans le cadre de l'éducation formelle où elles assurent le succès surtout dans les régions centrales et périphériques : Kaolack – Fatick – Tambacounda – Kolda et Ziguinchor, sans oublier le Nord Saint-Louis.
Méthodologie :	Il s'agit d'un document fait sur la base de rencontres intersectorielles, Ministères Education, Décentralisation etc. et d'ateliers.
Résultats et conclusions :	Aider à combler les lacunes documentaires et le manque de référentiel et d'informations.
Recommandations :	Appuyer l'organisation des comités de santé et autres regroupements au niveau de la communauté (femmes, jeunes). Transférer plus de responsabilité et d'autorité aux communautés.

2.8. **Auteur** : UNICEF / Gouvernement du Sénégal
Titre : Activités en appui au programme national de lutte contre le VIH/SIDA
Type de document : Note d'information
Source : UNICEF
Date : 1995
Nombre de pages : 1

Objectif : Au Programme national de lutte contre le SIDA :

- Tenue de fora pendant la semaine nationale de la jeunesse avec différents bailleurs de fonds.
- Appui aux activités des organisations de jeunesse dans le cadre de la Semaine nationale des jeunes sur le thème : « Une jeunesse sans SIDA » et les activités de vacances qui ont servi de prolongement à cette semaine, notamment dans les régions.
- Sensibilisation des lycéens avec la participation des agences membres de l'ONSUSIDA.
- Projection de films par Ciné-bus.
- Participation à la commission IEC du CNLS et aux événements spéciaux.

Méthodologie :
Résultats et conclusions :
Recommandations :

2.9. **Auteur** : FAYE A. S.
Titre : Les pratiques éducatives en milieu urbain défavorisé à Dakar : cas de groupes de base partenaires d'ENDA Jeunesse Action
Type de document : Document de travail
Source : ENDA Tiers-Monde - Délégation en Europe / Procape
Date : 1999
Nombre de pages :

Objectif : L'Objectif consiste à :

- Répondre au besoin d'éducation et de formation dans les quartiers populaires et spontanés de la région de Dakar, des espaces d'éducation alternative.
- Développer des capacités de réponses aux problèmes d'éducation et de santé.

Méthodologie :

Résultats et conclusions : De 1992 à 1999, le nombre d'apprenants est passé de 640 à 4.136.

Recommandations : Proposer à des organisations de base des alternatives éducatives pour récupérer les enfants qui abandonnent ou sont exclus du système éducatif. Les apprenants définiront eux-mêmes leur programme, durée et heure.

2.10. **Auteur** : Gouvernement du Sénégal / UNICEF
Titre : Evaluation des objectifs intermédiaires au Sénégal
Type de document : Rapport/enquête
Source : UNICEF
Date : 1997
Nombre de pages : 94

Objectif : L'objectif intermédiaire qui a été retenu par le Sénégal pour l'année 1995 est d'augmenter le TBS de 58% à 60% et de porter la part des effectifs des filles à 44%. Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est le pourcentage de l'effectif des élèves dans l'enseignement élémentaire par rapport à l'effectif en âge officiel d'aller à l'école élémentaire. L'âge officiel d'aller à l'école élémentaire est de 7-12 ans au Sénégal.
D'après l'enquête, ce taux est de 60%. L'objectif national a été atteint par contre il existe des disparités entre régions et sexes. Milieux urbains (86%), rural (42%), soit du simple au double. Ziguinchor (95%), Dakar (94%), les plus bas : Louga (33%), Tambacounda (34%), Diourbel (35%). Les filles sont défavorisées pour un écart de 10 points.

Méthodologie :

Résultats et conclusions :

Recommandations : Elles consistent à :

- Réaliser des Recherches opérationnelles pour identifier les contraintes et problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre des programmes.
- Diffuser les résultats de l'Enquête à tous les niveaux.

2.11. **Auteur** :	DIAW B., et al.
Titre :	Etudes avec les petites Bonnes à Dakar : Les Mindaan sans Mbindou
Type de document :	Document de travail
Source :	Gouvernement du Sénégal, BIT, UNICEF, Enda Tiers-Monde Dakar
Date :	1996
Nombre de pages :	67

Objectif :	Participer avec les bonnes à l'amélioration de leurs conditions de vie, dans la région de Dakar.
Méthodologie :	Les données concernant les caractéristiques socio-démographiques, les contraintes et les difficultés que rencontrent ces employées de maison ainsi que leurs aspirations, doivent permettre de mieux connaître leur situation et d'arriver avec elles à des propositions d'actions susceptibles de les aider à améliorer leurs conditions d'existence.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	

2.12. **Auteur** : Ministère de l'éducation, PDEF, DPRE/DAGE
Titre : Planification décentralisée
Type de document : Programme
Source : Ministère de l'éducation
Date : 2003
Nombre de pages : 21

La première phase triennale de 2000-2003 sera organisée par thèmes : (i) L'accès ; (ii) La qualité ; et (iii) La gestion du système. Cette phase sera une période pour tester et bâtir un consensus sur les réformes en matière de décentralisation, de privatisation des fonctions dans le domaine des langues nationales, d'introduction des langues nationales dans les premiers niveaux d'instruction, de mise en place d'une stratégie pour la lecture à l'école, de développement de la petite enfance et d'un programme de santé scolaire.

L'an 2003, dernière année de la première phase, sera l'année de la finalisation du dispositif du programme (niveau central, déconcentré et décentralisé). C'est dans la sous-composante Gestion qu'est traitée la Planification décentralisée.

Son objectif est de s'assurer que le PDEF a atteint les objectifs fixés en planification centrale et décentralisée en suivant les statistiques du secteur, les indicateurs de résultat et de suivi des activités.

Pour l'année 2003, l'objectif est d'élaborer les PRDE et les PDDE de la Région de Matam.

Document élaboré à partir de trois éléments fondamentaux ; la structure logique, la cohérence et la démarche itérative entre la coordination du PDEF et les différents centres de responsabilité du niveau central et des régions.

2.13. **Auteur** :	Ministère de l'éducation nationale et de l'Enseignement technique
Titre :	Direction de l'enseignement élémentaire
Type de document :	Education de base et décentralisation pour un transfert véritable de compétences
Source :	5è Semaine nationale de l'école de base
Date :	2001
Nombre de pages :	9

Objectif :	Décentraliser le secteur de l'éducation, notamment l'éducation de base de manière à renforcer la participation des communautés aux échelons national, régional, départemental et local.
Méthodologie :	L'approche participative est privilégiée dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes.
Résultats et conclusions :	Participation grâce à la mobilisation des autorités, des collectivités locales, des partenaires et de la société civile.
Recommandations :	Renforcer les capacités des autorités scolaires à tous les niveaux, afin de rapprocher les lieux de prise de décision et d'accroître l'efficacité du système.

2.14. **Auteur** :	CREA - Cabinet Saliou SARR
Titre :	Suivi pas à pas des dépenses d'éducation : Le Fonds de dotation de la décentralisation
Type de document :	Etude
Source :	Université Cheikh Anta Diop
Date :	2003
Nombre de pages :	47

Objectif :	Apprécier les procédures de mobilisation des ressources par : (i) une analyse des textes législatifs et réglementaires régissant les dépenses publiques ; (ii) des entretiens avec tous les acteurs de la chaîne de dépense aussi bien au niveau déconcentré et décentralisé ; et (iii) l'analyse du niveau de décaissement des budgets.
Méthodologie :	La démarche qui a été suivie pour apprécier l'acheminement des ressources au niveau de l'école est : (i) une analyse du processus de mobilisation des ressources et (ii) de la proposition des dépenses qui atteignent l'école en fonction du type de dépense et des centres d'exécution.
Résultats et conclusions :	Malgré le volume appréciable des ressources financières mises en œuvre, le secteur de l'éducation est demandeur des moyens de plus en plus importants. La rareté des ressources et les arbitrages pas toujours favorables au secteur commandent une utilisation optimale des moyens disponibles. Moyens éparpillés entre les structures et constituent un frein dans l'efficacité : quatre niveaux prennent en charge le fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles : (i) La Communauté ou la Communauté rurale, (ii) l'Inspection départementale de l'enseignement, (iii) l'Inspection d'académie, et (iv) la Direction de l'administration générale et de l'Equipement au Ministère de l'éducation. Les procédures de mobilisation des ressources s'effectuent selon un processus de programmation budgétisation dépassé.
Recommandations :	Procéder à un audit du personnel. Mettre en place un fichier unique. Décentraliser les opérations de contrôle à priori à Dakar.

2.15. **Auteur** :	Ministère de la famille et de la petite enfance
Titre :	Document d'orientation stratégique, Programme de développement de la petite enfance
Type de document :	Document d'orientation
Source :	Ministère de la famille et de la petite enfance
Date :	2002
Nombre de pages :	24-25

Objectif :	(i) Rendre la décentralisation/déconcentration renforcée, incontournable dans la prise en compte de la « petite enfance » ; et (ii) Créer des synergies dans le contexte régional, communal et des communautés rurales, pour assumer efficacement le développement de la Petite enfance.
Méthodologie :	
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	L'engagement, la responsabilisation et l'automatisation des collectivités locales seront fortement encouragés.

THEME 3 :
GENERALISATION ET PERENNISATION DES REFORMES

3.1. **Auteur** :	Ministère de l'éducation nationale
Titre :	Rapport annuel P.D.E.F.
Type de document :	Rapport
Source :	DPRE
Date :	Septembre 2002
Nombre de pages :	124

Objectif :	Faire un bilan de l'état d'exécution de toutes les composantes du PDEF. Il exprime une volonté du gouvernement de mettre en place une table de concertation fonctionnelle et permanente entre l'Etat du Sénégal, les partenaires techniques et financiers à travers une revue annuelle.
Méthodologie :	Enquêtes évaluatives des taux de réussite et d'échecs, les performances comme les contre-performances.
Limites :	Des faiblesses au niveau du partage et de la diffusion de l'information
Résultats et conclusions :	L'éducation et la formation s'est amélioré grâce au renforcement des capacités qui ont été opérés au niveau Central en matière de suivi-évaluation.

3.2. **Auteur** :	Ministère de l'éducation nationale
Titre :	Atelier de réflexion sur les statistiques scolaires
Type de document :	Document de synthèse
Source :	DPRE
Date :	2000
Nombre de pages :	2
Objectif :	(i) Conception d'outils de collecte de données. (ii) Diffusion d'un mode d'organisation approprié pour une collecte des données exactes en un temps record. (iii) Définition de stratégies d'analyse et d'exploitation des données. (iv) Proposition de mesures idoines en direction des chefs d'établissements pour un remplissage des questionnaires.
Méthodologie :	(i) Elaboration d'outils de collecte en ateliers et restitution en plénières (quatre ateliers ont travaillé chacun sur un secteur) ; (ii) Enseignement supérieur ; (iii) Finances ; (iv) Enseignement moyen, secondaire et professionnel ; (v) Education de base et non formelle.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Institution d'une journée de lancement de la campagne statistique et son inscription dans le calendrier du Ministère de l'éducation.

3.3. **Auteur** :	Ministère de l'éducation nationale
Titre :	Guide de suivi national
Type de document :	Guide
Source :	DPRE
Date :	Septembre 2002
Nombre de pages :	124

Objectif :	Sont portés le développement intégré de la petite enfance, le développement de l'enseignement élémentaire, le développement de l'enseignement moyen et secondaire général, le développement de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Suivis au niveau de l'accès de la qualité et de la gestion de proposer une méthodologie de suivi.
Méthodologie :	Suivi sous forme de fiche.
Limites :	Financier.
Résultats et conclusions :	L'étendue a permis de suivre les progrès réalisés au niveau national, conduisant à une prise de décision et la réalisation de chaque activité planifiée.
Recommandations :	Mettre des stratégies qui garantissent une bonne exécution des décisions prises.

3.4. **Auteur** :	Ministère de l'éducation nationale
Titre :	Le sous-secteur de l'éducation non formelle dans le PDEF
Type de document :	Etude
Source :	Direction de l'alphabétisation et de l'éducation de base (DAEB)
Date :	2001
Nombre de pages :	8

Objectif :	(i) Eradiquer l'analphabétisme qui sévit au sein de la population sénégalaise ; (ii) Poursuite de l'option réduction du stock de la population analphabète : à alphabétiser par session et en priorité la tranche d'âge 15-49 ans ; (iii) Taux de participation des femmes 75% ; (iv) Stabiliser le taux d'abandon à 25% ; (iv) Atteindre au moins un taux d'analphabétisme de 41,4% en 2003/2004 ; (iv) Pour l'ensemble des collectivités locales : utilisation effective des fonds de dotation destinés à l'alphabétisation. ; (vi) Collectivités locales informées, sensibilisées sur la démarche partenariale et sur le faire-faire.
Méthodologie :	Pour assurer la pérennisation, le PDEF-NF prévoit un appui aux opérateurs pour la formation des membres des comités de gestion des organisateurs.
Limites :	La communication n'a pas été des meilleures entre les projets M.E. et autres M. Agriculture, Pêche. L'évaluation et la formation des agents étaient insuffisantes.
Résultats et conclusions :	Elaboration d'un processus d'élaboration du PDENNF. Renforcer les capacités pratiques et les connaissances antérieures du personnel d'encadrement.

3.5. **Auteur** :	Ministère de l'éducation / Banque mondiale, Fonds de développement scolaire (FDS)
Titre :	Fonds de développement scolaire
Type de document :	Note Technique
Source :	Ministère de l'éducation/INEADE
Date :	1997
Nombre de pages :	

Objectif :	Prendre en charge de façon significative la dimension pédagogique dans le Projet d'école. Décentraliser la planification, la gestion et l'administration de l'éducation par un développement scolaire centré sur le fonctionnement des écoles ; Faire participer davantage les collectivités locales au développement de l'éducation ; Encourager les initiatives privées par les écoles pour améliorer la qualité de l'enseignement par des projets de développement scolaire à caractère pédagogique centrés sur l'élève.
Méthodologie :	Expérimentation dans trois régions dépourvues de soutien des partenaires de l'école et ayant les plus faibles taux de scolarisation au CFEE.
Limites :	Focalisation sur des intrants physiques.
Résultats et conclusion :	Opérationnalisation de neuf facteurs déterminant la qualité de l'enseignement dans le sous-secteur de l'enseignement élémentaire. Un des résultats attendus était la mise à disposition pour chaque élève d'un livre de lecture et d'un livre de calcul, la dotation de chaque école en matériels didactiques (cartes, compas), création de bibliothèques, boîtes à pharmacie.
Recommandations :	Prendre en charge de façon accrue la participation communautaire.

3.6. **Auteur** :	Inspection d'académie de Saint-Louis / Fondation Paul Gérin-Lajoie Fonds de développement scolaire (FDS)
Titre :	Projet d'appui aux Ecoles de Saint-Louis (PAES)
Type de document :	Document de projet
Source :	Ministère de l'éducation
Date :	1997
Nombre de pages :	

Objectif :	Le PAES visait un modèle d'école qui soit pris en charge par le milieu et qui soit reproductible à des coûts que le Sénégal pourrait supporter : (expérience de recherche mettant en perspective la responsabilisation et la participation. Elle voulait rendre plus performant le système éducatif, en accroissant les performances et en améliorant les conditions et la qualité des apprentissages.
Méthodologie :	Expérimentation en vue de la modélisation de la Cellule Ecole/Milieu.
Résultats et conclusions :	L'implication des acteurs a été dans le cadre du PAES déterminante, allant jusqu'à hAuteur : de 20 à 25% du coût de construction, de réhabilitation, de mobilier scolaire, du budget du Projet d'Ecole, etc.
Recommandations :	Approfondir la conceptualisation de certains éléments constitutifs du modèle, notamment en matière de mobilisation sociale, de gestion des conflits.

3.7. **Auteur** :	FASEG/CREA
Titre :	Etude socio-culturelle sur la demande et l'offre d'éducation au Sénégal
Type de document :	Etude
Source:	CREA
Date:	2002
Nombre de pages :	35

Objectif :	Décrire la nature et la qualité de l'offre d'éducation. Offre telle qu'elle est dispensée dans les écoles élémentaires et privées, les écoles communautaires de base (ECB), les écoles franco-arabes et les daaras.
Méthodologie :	Modèle d'analyse emprunté aux études de l'IEA (Association internationale pour l'évaluation du rendement scolaire). Enquêtes
Limites :	L'étude présente trois limites : (i) Limite géographique : elle ne touche que quatre régions sur les 11 du pays. L'échantillon très réduit n'était composé, dans chaque site, que de deux écoles publiques primaires, une école privée catholique, une école privée laïque, une école communautaire de base et deux daaras ; (ii) Pas d'arabisant dans l'équipe d'enquêteurs. Barrière linguistique compromettant l'analyse documentaire du curriculum officiel des écoles franco-arabes et les daaras ; et (iii) Données collectées en début d'année scolaire –période octobre/novembre 2002.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Vu les limites signalées, certains aspects de l'étude devraient être repris en vue d'un approfondissement. Etendre la « gratuité » des manuels au privé.

3.8. **Auteur** : PDEF/Ministère de l'éducation
Titre : Assises nationales de la formation professionnelle
Type de document : Information
Source : Ministère de l'éducation
Date : 2002
Nombre de pages :

Objectif : L'Etat convoque les « Assises nationales de la Formation professionnelle » en avril 2001, pour jeter les bases d'une nouvelle politique en matière d'enseignement technique et formation professionnelle, fondée sur une vision partagée.

Méthodologie :

Résultats et conclusions : Finalités de cette nouvelle politique : (i) Valoriser les ressources humaines ; et (ii) Faire de l'ETFP un instrument pour garantir : (a) la compétitivité de notre production, et (b) la performance de notre économie dans le contexte de la mondialisation.

Recommandations :

3.9. **Auteur** :	PDEF / Ministère de l'éducation
Titre :	Cadre référentiel : optons et textes fondateurs
Type de document :	Information
Source :	Ministère de l'éducation
Date :	2002
Nombre de pages :	

Objectif :	(i) Le colloque de Kolda en 1993 : Plan d'action de l'enseignement non formel au Sénégal. Mise en place d'un cadre consensuel pour la réalisation de programmes d'alphabétisation. (ii) Le colloque de Saint-Louis en 1995 : Orientations et stratégies de l'Education de Base : (a) renforcement de l'accès à l'éducation, (b) réalisation de la gestion concertée du secteur, (c) harmonisation des interventions, et (d) étude et approfondissement des modèles alternatifs pour l'éducation de base.
Méthodologie :	
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	La Lettre de politique générale du secteur de l'Education est amendée pour prendre en compte les nouvelles options de l'Etat : (i) meilleure prise en charge de la Petite enfance ; et (ii) engagement à développer la Formation professionnelle.

THEME 4 :
PERTINENCE DE L'EDUCATION :
ADAPTATION DES CURRICULA ET L'UTILISATION DES LANGUES AFRICAINES

4.1. **Auteur**:	Kane Boubacar, Diop Mohamadou El Bachir et Ndao El Hadji
Titre :	Les applications pratiques du Coran
Type de document :	Etude du ROCARE-Sénégal / Etudes « ABEL »
Source :	ROCARE-Sénégal / Center for Policy Studies de l'Université de Tallahassee en Floride
Date :	1997
Nombre de pages :	41

Objectif :	Participer à la connaissance de l'enseignement coranique au Sénégal. Voir en quoi l'instruction coranique se résume en la mémorisation du Coran par l'élève et le but unique de beaucoup d'école et de maîtres. L'objectif de l'étude est de cerner la portée pratique de l'instruction coranique, les types de connaissances et de compétences pratiques acquis par les élèves à tous les niveaux, et l'utilisation qu'il en font dans leurs activités économiques, sociales, et culturelles.
Méthodologie :	(i) Collecte des travaux écrits déjà publiés, rapports, mémoires, articles, documents de rencontres diverses. (ii) Collecte des travaux non publiés que les chercheurs pourraient avoir avec eux. (iii) l'enseignement islamique : enquête de terrain, questionnaire, guide d'entretien.
Limites :	Choix utiles liste d'écoles – foyers.
Résultats et conclusions :	L'instruction coranique est un système de formation implanté à travers le pays, les divers paliers d'enseignement et les branchements sur les cycles « supérieurs » dans d'autres pays, le curriculum enseigné en plus des matières religieuses. Elle développe les capacités et potentiels de l'enfant.
Recommandations :	(i) Comprendre les écoles coraniques comme assurant encore l'instruction religieuse et son incontournables d'après les chercheurs et imams ; (ii) Encourager l'insertion des bénéficiaires avec un curriculum révisé et enrichi sur le modèle de l'éducation non formelle ; (iii) Améliorer les conditions de vie et d'étude en INTERDISANT LA MENDICITE des enfants ; et (iv) Introduire dans les programmes des écoles coraniques l'enseignement de l'arabe et du français.

4.2. **Auteur** :	UNICEF / Gouvernement du Sénégal
Titre :	Plan d'opérations
Type de document :	Document de projet VIH/SIDA, Ministère de l'éducation / Santé - Nutrition
Date :	2001
Nombre de pages :	261

Objectif :	L'épidémie du sida et IST chez les jeunes constitue un des indicateurs de la faiblesse de l'éducation sexuelle chez les jeunes sénégalais. Les grossesses précoces ou non désirées restent très élevées chez les jeunes et les adolescentes : 14% des mères ont leur premier enfant avant l'âge de 15 ans. Le projet vise : (i) la réduction de la transmission des IST, notamment du VIH/SIDA ; (ii) la réduction de 30% du taux de mortalité due aux complications de la grossesse et de l'accouchement. Le but du projet est d'assurer la protection des femmes et des jeunes par rapport aux problèmes identifiés dans le contexte, par le renforcement de la prévention de la grossesse à risque chez les jeunes et de contribuer à rompre la chaîne de transmission du sida.
Méthodologie :	Information, mobilisation et protection des jeunes. Identifier des exemples de programmes scolaires qui réussissent à informer les jeunes.
Résultats et conclusions :	Améliorer les aptitudes des enseignants à donner des conseils de vie. Renforcer le mouvement associatif (ASC).
Recommandations :	(i) Appuyer les daaras en matière d'éducation sanitaire et non formelle pour les talibés ; (ii) Agir dans les zones où la séroprévalence est forte et où elle est en nette progression ; (iii) Couvrir les zones non prises en compte ; et (iv) Cibler les élèves et étudiants entre 10-24 ans et les enfants en situation difficile.

4.3. **Auteur** :	SOW Falla
Titre :	Cours psychopédagogie par l'enseignement à distance
Type de document :	
Source :	CAERENAD / Ecole normale supérieure
Date :	2002
Nombre de pages :	133

Objectif :	(A) Fournir des éléments pour la formation des vacataires. Plusieurs thèmes sont développés : (i) La terminologie, (ii) Introduction à la recherche en éducation, (iii) Les objectifs de l'éducation, (iv) L'observation, (v) L'évaluation des produits d'apprentissage scolaire, (vi) La psychologie génétique, (vii) Les processus d'acquisition, et (viii) Introduction au micro-enseignement. (B) Entraîner le stagiaire à l'acte pédagogique. La préparation traditionnelle à la pratique de l'acte pédagogique est d'envoyer les étudiants dans les écoles d'application ; (C) Utiliser les NTIC pour la formation des vacataires sur le terrain après l'imprégnation dans les écoles de formation.
Méthodologie :	Collecte de données relatives aux thèmes.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Œuvrer à lever les réticences face à l'innovation que constitue l'introduction des Nouvelles technologies dans la Formation initiale et continue des enseignants, en particulier les vacataires.

4.4. **Auteur** :	PDEF/Ministère de l'éducation
Titre :	Dakar 2000
Type de document :	Information/Note
Source :	PDEF
Date :	2003
Nombre de pages :	

Objectif :	Dakar 2000 marque une seconde naissance du PDEF qui va devenir Programme de développement (durée : 15 ans) en intégrant le nouveau Plan d'action, EPT et de nouveaux objectifs comme : (i) mieux garantir la qualité/excellence centré sur les apprentissages ; (ii) réajuster la dimension éducation des filles et mieux prendre en charge la volonté politique exprimée dans le domaine de la protection de la petite enfance ; (iii) renforcer la concentration sur les exclus et les marginalisés ; (iv) intégrer la dimension « Education à la citoyenneté, à la démocratie et à la paix » ; et (v) mieux renforcer la lutte contre le VIH/SIDA.
Méthodologie :	
Résultats et conclusion :	
Recommandations :	

4.5. **Auteur** : FAWE-Sénégal
Titre : Présentation
Type de document : Document de travail
Source : GEEP
Date : 2003
Nombre de pages : 6

Objectif : Faire de la jeune fille une citoyenne responsable, utile à son pays sur tous les plans, confiante et sûre d'elle, grâce à une bonne instruction, une vaste culture et un développement optimum de toutes ses facultés.

Méthodologie : Chercher à influencer les politiques éducatives relatives à la scolarisation des filles ; Mettre en place des stratégies à travers le plaidoyer, la démonstration, la sensibilisation, le partenariat et le renforcement des capacités.

Limites : Contraintes d'ordre matériel et financier.

Résultats et conclusions :

Recommandations : Le concept de « Centre ou Club d'excellence » est une expérience prometteuse à institutionnaliser et à généralise ; sa supervision au niveau régional doit être placée sous la tutelle de l'Inspection d'académie. Il serait intéressant de constituer un réseau des Clubs d'excellence à l'échelle locale, régionale et nationale pouvant servir de cadre d'échange d'expériences et de moyens, et d'activités communes pour les clubs.

4.6. **Auteur** :	Ministère de l'éducation nationale – Cabinet du Ministre délégué chargé de l'éducation de base et des langues nationales
Titre :	Relance des activités du curriculum
Type de document :	Rapport
Source :	Ministère de l'éducation nationale
Date :	1999
Nombre de pages :	7

Objectif :	(i) Contribuer à la relance des activités de construction du curriculum de l'éducation de base ; (ii) Etablir le bilan des activités ; (iii) Dégager les perspectives au plan conceptuel et théorique, l'élaboration du curriculum s'est faite selon quelques points d'entrée : revue critique des programmes antérieurs.
Méthodologie :	Présentation du développement curriculaire selon un modèle cyclique.
Résultats et conclusions :	L'acquis le plus significatif a été le consensus voté autour du livret-programme.
Recommandations :	Pour être crédible, le curriculum doit être pertinent, cohérent, flexible, équilibré, consensuel. Au plan politique, nécessité de déterminer le statut qu'occupera chacune des langues (français, langues nationales, arabe). Au plan technique, affiner le schéma intégrateur et le proposer comme référentiel.

4.7. **Auteur** :	GUEYE - Djiby
Titre :	La petite enfance et le préscolaire en question
Type de document :	Bulletin de liaison de l'Ecole de base sénégalaise
Source :	Ministère de l'éducation nationale
Date :	Janvier 2001
Nombre de pages :	23

Objectif :	Faire l'état des lieux sur la prise en charge de la petite enfance. Dégager principes d'organisation définis dans la loi de 1991ainsi que les documents officiels : Programmes d'activités d'éducation préscolaire et le Guide pédagogique pour les classes pilotes.
Méthodologie :	
Résultats et conclusions :	La prise en charge de la Petite enfance ne s'est développée que très tardivement ; elle a été longtemps, avant et après les indépendances entièrement laissée à l'initiative privée.
Recommandations :	Plan d'Action pour accueillir 46% des enfants d'âge préscolaire à l'horizon 2005. Plan d'action national élaboré par le Ministère de la famille et de la solidarité nationale prévoit la possibilité d'accueillir 30% des enfants de 1 à 6 ans. Prise en charge de la Petite enfance dans le PDEF. Case des Tout-Petits.

4.8. **Auteur** :	Gouvernement du Sénégal / UNICEF
Titre :	Document de stratégie – Programme de coopération 1997/2001
Type de document :	Document de travail sur l'alphabétisation p. 70
Source :	UNICEF
Date :	1995
Nombre de pages :	104

Objectif :	L'alphabétisation revêt une place importante dans la politique du Gouvernement. L'élimination de l'analphabétisme constituera un facteur de réussite des efforts de l'éducation. Elle est un complément indispensable à l'enseignement de base.
Méthodologie :	
Résultats et conclusion :	La stratégie du gouvernement repose sur trois principes : participation effective des populations à la réalisation des actions d'alphabétisation, sous-traitance des programmes d'alphabétisation pour les acteurs reconnus pour leur expertise dans ce domaine, ONG, GIE, ASC ; enfin supervision de tous les programmes en vue d'améliorer leurs performances.
Recommandations :	

4.9. **Auteur** :	Centre de recherche économique appliquée, Faculté des sciences économiques et gestion, UCAD
Titre :	Etude socio-culturelle sur la demande et l'offre d'éducation
Type de document :	Etude
Source :	C.R.E.A. FASEG, UCAD
Date :	2003
Nombre de pages :	29

Objectif :	L'offre d'éducation est portée par le curriculum à travers ses trois composantes : (i) le curriculum officiel, (ii) le curriculum implanté, et (iii) le curriculum réalisé.
Méthodologie :	Enquête sur le terrain : régions de Dakar, Diourbel, Tambacounda, Kolda. Observations de classes. Analyses documents. Interviews techniciens.
Limites :	L'étude touche quatre régions sélectionnées. Pas d'arabisant dans l'équipe des enquêteurs. Les données vont d'octobre en novembre 2002.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Elargir l'étude sur l'étendue du Sénégal. Décentraliser l'étendue sur toute l'année.

4.10. **Auteur** :	FEMSA – Education in Mathematics and Sciences in Africa
Titre :	Actes du séminaire national
Type de document :	Rapport enquête
Source :	FEMSA - Sénégal
Date :	1999
Nombre de pages :	79

Objectif :	Rendre compte de la situation de l'accès des filles dans l'enseignement en général et dans les domaines scientifiques d'apprentissage. Indiquer les obstacles auxquels les filles se trouvent confrontées dans leur désir de promotion dans les domaines scientifique et technique. Envisager des solutions en vue d'améliorer à la fois leur taux d'accès et les performances dans ces domaines.
Méthodologie :	Enquête cibles-parents, professeurs, élèves.
Résultats et conclusions :	Les professeurs sont réticents à une trop grande singularisation des filles. Rejet des classes non mixtes, l'internat pour les filles et l'encadrement féminisé.
Recommandations :	(i) Réajuster les curricula dans le sens d'intégrer davantage les préoccupations des filles/femmes. (ii) Promouvoir un encadrement personnalisé par des enseignantes. (iii) Procéder à l'offre gratuite des fournitures.

4.11. **Auteur** :

Titre :	Etude longitudinale des programmes intégrés d'éducation des adultes (PIEA) du PAPF
Type de document :	Rapport d'étape
Source :	Direction de l'alphabétisation et de l'éducation de base
Date :	2001
Nombre de pages :	46

Objectif :	Collecter des données contextuelles et procéder à une évaluation initiale des programmes. Recueillir et analyser les données significatives à la situation de départ des milieux accueillant les centres d'animation et de lecture (CAL).
Méthodologie :	Echantillon probabiliste simple par « grappes » stratifié et pénalisé. L'étude concerne la population participant à l'expérimentation des programmes intégrés d'éducation des adultes (PIEA) des 15 sous-projets mis à l'essai par les opérateurs élus de la 5è génération des programmes PAPF. Une situation de départ contrastée qui reflète bien la diversité et les stratégies individuelles des opérateurs et les spécificités caractéristiques des milieux bénéficiaires de leur programme. Les opérateurs sont constitués en majorité de GIE et d'associations, et disposent d'un niveau d'équipement et de logistique suffisants pour conduire des sous-projets.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Les périodes de passation des tests par rapport au niveau d'exécution des sous-projets n'expliquent pas tout ; il y a lieu de suivre l'impact des variables néo-alphabètes et scolarisés sur les résultats et transformations intellectuelles et collectives observés et sur l'organisation des bénéficiaires et la conduite des AGR.

4.12. **Auteur** : Mame Yacine SARR
Titre : Les NTIC à l'école « Liberté 6 »
Type de document : Article
Source : Bulletin de liaison de l'école de base sénégalaise n° 7
Date : 2002
Nombre de pages : 1

Mise au point d'un projet d'école pour l'amélioration du rendement scolaire. Projet dont le volet éducatif comportait deux points : (i) Construction et équipement d'une bibliothèque scolaire en vue d'inciter les élèves à la lecture pour un meilleur rendement en français ; (ii) Informatisation de certains enseignements et utilisation d'Internet pour les échanges pédagogiques (correspondance) et recherches sur le Net.

- Améliorer le parc d'ordinateurs ;
- Renforcer la formation des enseignants en NTIS ;
- Intégrer l'informatique dans un emploi du temps adapté ;
- Détacher un enseignant spécialisé en informatique ;
- Ouvrir la formation aux autres enseignants de l'IDEN et à leurs élèves.

12 classes, 60 élèves défilent devant une dizaine d'ordinateurs.

147 par classe, 30 mn par vagues de 30 élèves dont les petits des CI au CE2 (8 classes). Des CD-ROM sont utilisés. Les élèves participent pour 1000 FCFA par an, moyens destinés à la maintenance.

4.13. **Auteur** : Ministère de l'éducation - DPRE
Titre : Diagnostic de la Qualité
Type de document : Rapport
Source : DPRE – Ministère de l'éducation
Date : 1998
Nombre de pages : 17

Objectif : Faire l'état des lieux des problèmes des problèmes du Système éducatif sénégalais aussi bien au niveau de l'accès de la qualité que de la gestion. L'analyse des résultats du PASEC au Sénégal. Au Sénégal, en 1995/96, 17,4% des élèves du CP2 ont redoublé cette classe, 71% des élèves redoublants se trouvaient dans le tiers le plus faible des élèves au niveau national. La faiblesse des redoublants s'explique par plusieurs facteurs dont la Formation initiale des maîtres, les ratios des manuels scolaires et élèves/maîtres entre autres facteurs. Des stratégies ont été élaborées en vue de rendre le système plus pertinent = construction de salles de classes, développement de l'éducation de la petite enfance et celle des adultes, gratuité des manuels, etc.

Méthodologie :

Résultats et conclusions :

Recommandations : Impliquer davantage les parents dans la gestion de l'école. Agir contre le phénomène du redoublement ainsi que celui de l'abandon. Améliorer la formation des maîtres.

4.14. **Auteur** :	Ministère de l'éducation
Titre :	Evaluation des rendements
Type de document :	Rapport d'évaluation
Source :	INEADE
Date :	2003
Nombre de pages :	52

Objectif :	Déterminer le niveau de rendement des élèves. Etablir des données de référence des apprentissages pour l'année scolaire 2001/2002. Déterminer progressivement la valeur ajoutée du PDEF.
Méthodologie :	Echantillon théorique. 120 directeurs, 1680 élèves CP, 1680 CE2, 240 maîtres et 1680 parents.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Pour l'enseignement du français et des mathématiques, il est bon de noter que le vécu des apprenants constitue un élément où puiser les situations d'apprentissage. Le vécu de l'élève constitue un excellent support qu'il importe de prendre en compte. Privilégier le travail de groupe. Faire procéder à des exposés sur des thèmes riches favorisant des interactions formatives.

4.15 **Auteur** :	Ministère de l'éducation / INEADE / SCOFI
Titre :	Diagnostic des stéréotypes sexistes en situation d'enseignement/apprentissage : formation initiale et continue
Type de document :	Rapport de recherche
Source :	INEADE
Date :	1996
Nombre de pages :	48

Objectif :	Les dimensions psychologique, culturelle et biologique sont très souvent ignorées ou insuffisamment prises en compte par les maîtres. Dans la perspective de promouvoir la scolarisation des filles et pour mieux gérer le programme qui vise à la réalisation de cet objectif, revoir la formation des maîtres.
Méthodologie :	Echantillon raisonné. Les Inspecteurs d'Académie de Ziguinchor, Kaolack, Thiès, Saint-Louis, Inspecteurs départementaux de Diourbel, Bambey ,Louga), 92% des écoles visitées se trouvent en zone urbaine ; 05% en zone semi-urbaine et 7,5% en zone rurale.
Résultats et conclusions :	L'étude a révélé les stéréotypes installés dans l'attitude et le comportement des maîtres et confirme l'hypothèse.
Recommandations :	(i) Elargir l'étude ; (ii) Développer le partenariat avec les parents, en vue d'une meilleure prise en charge ; (iii) Créer des structures d'accueil de telle sorte que les filles aient envie de rester à l'école ; (iv) Construire et réhabiliter des salles de classes en fonction de la forte demande sur la scolarisation des filles (SCOFI) ; (v) Identifier le mieux possible les besoins éducatifs des filles, en proposant aussi des apprentissages motivants pour le maintien des filles ; (vi) Procéder à une formation des garçons sur les stéréotypes ; (vii) Introduire l'enseignement de la Psychologie de la fille au niveau de la formation initiale ; (viii) Elaborer des programmes dans la formation initiale en tenant compte davantage des spécificités des filles ; (ix) Restaurer un système de tutorat au niveau des filles ; (x) Former les futurs formateurs au diagnostic des stéréotypes dans la classe ; (xi) Prolonger la durée de formation dans les EFI ; (xii) Organiser dans le cadre de la formation continue des séminaires de formation avec les contenus de la SCOFI en collaboration avec les formateurs ; (xiii) Organiser à l'intention des maîtres, des séminaires de formation dans le cadre de la formation initiale avec les contenus en collaboration avec les formateurs ; (xiv) Sensibiliser et impliquer les cellules école-milieu ; (xv) Elaborer des mesures d'accompagnement pour alléger les travaux domestiques ; (xvi) Impliquer le Ministère de la femme et de l'enfant à travers les groupements de promotion féminine de même que le Ministère de la jeunesse pour une meilleure prise en charge des filles ; et (xvii) Sensibiliser les parents sur les problèmes que peut occasionner le mariage précoce.

4.16. **Auteur** :	Ministère de l'éducation / INEADE / UNICEF
Titre :	Protocole d'expérimentation du système alternatif
Type de document :	Rapport de travail
Source :	INEADE
Date :	1995
Nombre de pages :	10

Objectif :	Former un système éducatif plus simple et plus pertinent moins onéreux et plus efficace en complément du formel pour plus de démocratie. Le système alternatif a pour objet de : (i) de contribuer à élever le taux de scolarisation élémentaire afin d'arriver à la généralisation dans les plus brefs délais ; (ii) de développer des stratégies pédagogiques adéquates pour l'amélioration du rendement interne et externe du système par une meilleure adaptation des produits aux besoins mais aussi aux réalités sociales, économiques et culturelles du pays ; (iii) donner, en un temps réduit, à tous ceux qui n'ont pas fréquenté l'école classique ou qui ont été exclus, une éducation de base de qualité leur permettant de s'insérer harmonieusement à leur communauté et de participer activement à la lutte pour le développement du Sénégal ; et (iv) d'amener les élèves dont l'âge et le niveau le permettent à accéder à l'enseignement moyen général ou à l'enseignement technique et/ou professionnel dans les mêmes conditions que ceux du cycle classique.
Méthodologie :	Formation des instituteurs/facilitateurs intense et courte, couvrant les connaissances de base et utilisant les méthodes participatives.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Utilisation des langues nationales et du français Calendrier flexible : (i) le cycle dure quatre années, (ii) le public cible est constitué d'enfants en âge de neuf à 10 ans ; (iii) l'âge d'inscription se situerait entre neuf et 12 ans. Une supervision régulière et un encadrement systématique sont nécessaire. Une participation communautaire active est à rechercher.

4.17. **Auteur** : Ministère de l'éducation
Titre : TDR Etudes sur la scolarisation des filles au Sénégal
Type de document : Document de travail
Source : INEADE
Date : 1995
Nombre de pages : 15

Objectif : Référentiel d'études sur la base desquelles devaient s'appuyer les interventions du PDRH 2 en matière de scolarisation des filles et élément d'articulation. Sont posés les préalables nécessaires à des interventions pilotes.

Méthodologie :

Résultats et conclusions : Ce sont :

- Former des enseignants en genre ;
- Elaborer de curricula et refaire des manuels ;
- Elargir la vision des maîtres dans leur pratique et l'organisation de la classe par une prise en charge optimum des spécificités des filles ;
- Proposer des remédiations appropriées dans le but de valoriser l'image et la place de la fille (ou de la femme) dans les manuels ;
- Améliorer la formation initiale et continue des maîtres, des directeurs et des inspecteurs pour une meilleure prise en charge de la scolarisation des filles ;
- Armer les praticiens pour lutter contre toutes discriminations en défaveur des filles dans le déroulement de leur cursus scolaire ;
- Produire 7 modules d'appui pour la formation en nutrition, hygiène puériculture, éducation familiale let sociale, couture, cuisine, EPS ;
- Produire des didactiques sur la base de ces 7 modules ;
- Elaborer des livrets et des kits à mettre à la disposition des filles et des garçons ;
- Elaborer un module de formation des formateurs pour les 4 EFI et l'ENS ;
- Produire un logiciel de formation aux contenus Educ-filles ;
- Identifier de manière exhaustive et précise tous « les stéréotypes sexistes » contenus dans les manuels scolaires en usage dans l'enseignement élémentaire ;
- Proposer les remédiations appropriées dans le but de valoriser l'image et la place de la fille (ou de la femme) dans ces manuels ;
- Définir clairement la notion de « stéréotype sexiste » ;
- A partir d'un échantillon assez représentatif pris dans les manuels en usage au niveau de l'enseignement élémentaire public, élaborer une liste où les stéréotypes sont plus présents ;

- Identifier et classer les types de stéréotypes qui y figurent (culturels, ethniques, sociaux, professionnels, etc.) ;
- Localiser ceux-ci (thèmes, textes, illustrations, exercices, etc.) ;
- Etablir leur degré d'occurrence ;
- Proposer une stratégie de remédiation pour leur révision en : (i) établissant un ordre de priorité dans la programmation des révisions à faire ; et (ii) proposant des éléments de rectification au niveau des contenus (textes, images, exercices, thèmes).

Recommandations : Développer chez les maîtres, des capacités à inventorier et appliquer des techniques pédagogiques adéquates pour résoudre les difficultés scolaires et péri-curriculaires qui se posent aux filles par la mise en charge des principaux contenus indicatifs dégagés pour l'élaboration de modules curriculaires et leurs cadres de réalisation. Il en va de même pour la prise en charge des modules péri-curriculaires.

4.18. **Auteur** :	UCAD/ENS
Titre :	Séminaire sur l'enseignement des sciences expérimentales au collège
Type de document :	
Source :	UCAD/ENS
Date :	199
Nombre de pages :	15

Objectif :	(i) Former des professeurs de Sciences naturelles à l'enseignement des Sciences expérimentales ; (ii) Construire et tester un outil de formation à l'enseignement des sciences expérimentales ; (iii) Convaincre les participants d'adopter la démarche expérimentale dans leur enseignement des sciences dans le contexte des moyens limités du Sénégal ; (iv) Faire preuve d'imagination et d'initiative dans la recherche des moyens matériels importés, fabriqués sur place, ou de substitution grâce aux matériaux de récupération.
Méthodologie :	Evaluation dans les plénières (par les pairs et par les formateurs). Résolution d'exercices.
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Préciser dans un texte officiel les nouvelles orientations.

4.19. **Auteur** :	Ministère de l'éducation
Titre :	Compétences en santé et nutrition à l'école
Type de document :	Document de travail
Source :	DPEE / UNICEF
Date :	2000
Nombre de pages :	62

Objectif :	Le présent guide pédagogique est élaboré en vue de l'expérimentation des compétences en santé et nutrition à l'école. Il est une partie du guide pédagogique sur les compétences de vie courante qui est le socle de cet instrument qui n'est qu'une adaptation dans le domaine de la santé et de la nutrition. Ce guide se justifie à plusieurs points de vue : les performances des élèves dépendent beaucoup de leur état de santé ; les notions de santé apprises à l'école ont un impact certains dans les habitudes d'hygiène et de santé des élèves dans leur vie dans l'immédiat et dans le futur ; les élèves formés sont des vecteurs et agents de changement au sein de leur famille et de leur communauté. Le guide utilisant une approche du curriculum par les compétences, propose aux enseignantes et aux enseignants une démarche pédagogique globale et ouverte, qui s'appuie sur les situations problèmes, faisant référence au vécu de l'élève. De par son approche, ce guide s'adresse aux enseignantes et enseignants des zones d'expérimentation, mais aussi à tous les acteurs de la réforme du système éducatif sénégalais pour la mise à l'essai du curriculum de l'éducation de base à partir de la rentrée des classes 2000-2001.
Méthodologie :	
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Formation des personnels ayant en charge l'éducation de base.

4.20. **Auteur** :	Mamadou Lamine GASSAMA
Titre :	Plan d'action 2000-2010 de la Direction de la Promotion des langues nationales : enjeux et perspectives
Type de document :	Etude
Source :	DPLN
Date :	Septembre 2000
Nombre de pages :	10

Objectif :	Politique de promotion des langues nationales et leur introduction dans l'enseignement.
Méthodologie :	Elle consiste en quatre points : • Situation contextuelle ; • Problématique ; • Définition des missions et analyse institutionnelle ; • Plan d'action dans le long terme et le court terme (2000-2010).
Résultats et conclusions :	
Recommandations :	Vulgarisation des normes pour une meilleure utilisation des langues nationales à l'écrit.